

Assemblée générale du 13 avril 2013

Rapport moral *par Dominique Lestynek*

Rapport d'activités du bureau *par Yves Schmidt*

Bilan financier *par Michel Kwiatkowski*

Rapport du webmaster du site Internet *par Yves Schmidt*

L'élection du bureau

Rapport du responsable de la commission Urbanisme *par Daniel Marie-Anne*

Le PLU *par Jacques Da Rold*

Débat : résultats de l'enquête auprès des quartiers *par Jacques Da Rold*

L'album photos





Rapport moral

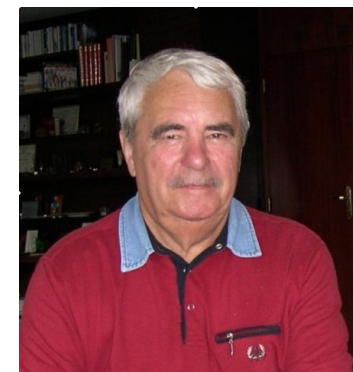
par Dominique LESTYNEK, Président de la Fédération

Je veux, tout d'abord, rendre un **hommage** à notre vice-président, Jean-Claude LARREZET, décédé le 31 décembre 2012. Il présidait le syndicat de Pessac-Bourg depuis l'an 2000. Son dévouement sans limites qui le poussait toujours vers les autres, sa bonne humeur et sa gentillesse le faisaient apprécier de tous. Sans cesse prêt à rendre service il ne comptait pas sa peine ; beaucoup de personnes seules, handicapées, dans le besoin ont bénéficié de son aide discrète.

On le voyait tous les jours sillonner Pessac avec son vélo puis avec sa canne; aucune anomalie de terrain et de la vie locale ne lui échappait et il était attentif à les signaler aux services de la Mairie qui le connaissaient bien.

Chacun a pu apprécier ses valeurs : travail bien fait, solidarité et entraide qu'il devait tenir de son appartenance passée à la grande famille des cheminots et de ses qualités humaines.

Il manquera cruellement à nous tous, ses amis et il manquera à tous les Pessacais car il s'était voué à l'intérêt général avec le désintéressement et la modestie qui le caractérisaient.



INTRODUCTION

Nous présenterons les faits saillants de l'exercice écoulé de notre fédération à deux niveaux complémentaires particulièrement dans la mise en œuvre de la concertation: à Pessac et sur l'aire métropolitaine.

À PESSAC

La concertation

Les syndicats et comités de quartier, associations généralistes sur une aire géographique donnée, sont des intermédiaires entre la ville et les habitants susceptibles de faire émerger un intérêt général local. A ce titre ils sont les interlocuteurs privilégiés de la ville comme acteurs essentiels de la démocratie participative. Or les lacunes et les observations faites portent toujours et encore principalement sur les invitations tardives et l'absence de documents préalable aux réunions, ignorant ainsi le processus d'élaboration de la réflexion dans nos quartiers.

Les concertations en matière de projet de permis de construire, éléments très sensibles, sont en nette régression en ne respectant pas le seuil de 3 logements soumis à cette présentation aux riverains et au quartier, alors même qu'un seul projet peut avoir des conséquences lourdes pour l'identité d'un quartier.

L'identité

C'est ce qui fait la spécificité d'un quartier, d'un secteur, d'une commune. C'est son histoire, son évolution, ses caractéristiques. Quelques éléments marquants : sa longueur entre Artiguemale et Toctoucau, deux centralités (une institutionnelle, l'autre géographique), sa voie ferrée avec pratiquement 3 gares (Bourg, Alouette, Gazinet), un quartier sur deux communes (Toctoucau), un campus majoritairement implantés, les hôpitaux du groupe sud, ses châteaux de ville, ses quartiers originaux (Casino, Frugés, les Castors...), ses villas de type arcachonnais, ses syndicats et comités de quartier...).

Les recherches sur les noms de rue permettent de dégager les personnages inscrits dans notre histoire locale.

Les études, expositions, anniversaires, réalisés par les quartiers montrent tous ces identités souvent à préserver notamment dans les documents d'urbanisme en cours d'élaboration, le PLU 3.1.

Le PLU 3.1

L'évaluation du PLU en cours a été faite par les quartiers eux-mêmes grâce au concours actif de Jacques Da Rold qui doit être ici remercié pour son sens aigu de la synthèse. C'est ce travail qui va servir de base à nos concertations sectorielles confirmant ce qui a été dit précédemment : délais réduits, documents certes fournis mais sous forme de clé ne facilitant pas le travail collectif, mais bruts et portant sur l'ensemble de la ville.

Notre choix c'est un urbanisme de projet comme dans les secteurs « 50000 logements » ou les études spécifiques comme à Magonty ou Toctoucau. Je n'insiste pas puisque Jacques va faire une intervention dans ce domaine.

La Maison des associations

Cette maison importante pour la communication de nos quartiers (journaux, tracts...), est, après plus de 20 ans, à la croisée des chemins. D'une part, la municipalisation, actuellement rampante du fait de la réduction de fait des moyens financiers, de moyens humains insuffisants, voire sacrifiés et d'un « encadrement » par le service de la vie associative qui, lui-même, n'est ouvert aux associations qu'à mi-temps, ou, d'autre part, le maintien du statut associatif rénové avec une représentation équilibrée des diverses composantes du milieu (comme à l'OMS), qui serait un geste de confiance et de responsabilité, un facteur de souplesse et de réactivité, et un modèle potentiel de gestion d'un budget participatif tant vanté par les chantres du développement durable.

Le Conseil de développement

Le Conseil de Développement Durable de Pessac est un espace de débat, de réflexion et de dialogue sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire pessacais et une force de proposition auprès de la ville.

Créé en 2009, en dehors de toute obligation institutionnelle, et composé de 65 membres, (45 pour le 1^{er} mandat), volontaires et bénévoles, citoyens de Pessac, habitant ou usager (résidant, étudiant ou travaillant à Pessac).

Nos différents territoires sont représentés par des membres des syndicats et comités de quartier. Or le nombre de « postes » dédié à nos associations de quartier n'a pas été entièrement honoré (charge trop lourde, disponibilité réduite, cumul avec d'autres engagements ?).

Les rôles respectifs du conseil de développement et des syndicats et comités de quartier sont cependant complémentaires : quotidien et proximité d'une part, prospective et réflexion d'autre part.

SUR L'AIRE MÉTROPOLITAINE

Le C2D de la CUB

Le Conseil de développement est un espace de débat, de réflexion, de dialogue et de concertation sur les stratégies et projets territoriaux, et plus généralement sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement de l'agglomération.

Une des missions du C2D consiste en un rôle de **garant de la participation** fort de son expérience de co-construction de la « *Charte de la participation* » avec la CUB.

La deuxième mission du C2D consiste en des **avis et explorations**. Celle-ci vise notamment à confirmer la dimension d'expertises citoyennes d'usages du C2D. La troisième mission du C2D consiste dans les **débats d'agglomération afin** de permettre aux citoyens de se réappropriier des décisions qui les concernent.

De manière générale, les trois missions du C2D s'inscrivent dans **la volonté de co-construire** afin notamment de **refléter et d'incarner la« conscience métropolitaine »**.

Pessac, comme chaque commune de la CUB est représenté.

[La CCSPL \(Commission consultative des services publics locaux de la Cub\)](#)

Conformément à la loi « démocratie de proximité » de 2002, la Communauté Urbaine de Bordeaux a créé une **commission consultative des services publics locaux (C.C.S.P.L.)**.

Cette commission est notamment chargée **d'examiner** chaque année les rapports et les bilans d'activité établis par ces services publics en délégation ou en régie.

22 associations sont convoquées aux réunions de la C.C.S.P.L., dont :

- la Fédération des Syndicats de quartiers de Pessac

Six groupes thématiques ont été constitués au sein de la C.C.S.P.L., afin de permettre des discussions plus poussées sur un ou plusieurs services publics particuliers en particulier sur les transports (TBC), l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets...

Ce dispositif contribue à approfondir les **débats et échanges** entre la Communauté Urbaine et les représentants de la « société civile ».

[La SGAC \(Société de gestion de l'assainissement de la Cub\)](#)

Collecter, stocker, dépolluer les eaux usées et rendre l'eau de pluie à la nature en évitant les inondations, est une des missions les plus importantes de La Cub.

La Cub a concédé la gestion du service de l'assainissement (exploitation et entretien) à la société de gestion de l'assainissement de La Cub (SGAC), filiale de Suez Lyonnaise des eaux, dans le cadre d'un contrat d'affermage.

La finalité est, au terme de 2018, l'unification du cycle de l'eau dans une régie.

[La CCE \(Commission consultative de l'environnement de l'aéroport\)](#)

L'Aéroport de Bordeaux est l'un des pôles économiques les plus importants d'Aquitaine. La plate-forme compte à elle seule plus de 7.000 emplois, et abrite directement plus de cent entreprises ou établissements publics.

Le maintien de l'équilibre entre le développement économique de la plateforme, la préservation de l'environnement et de la qualité de vie des riverains, est une préoccupation.

La CCE est un organisme consulté sur toute question d'importance relative à l'aménagement ou à l'exploitation de l'aéroport qui pourrait avoir une incidence sur l'environnement. La CCE comprend: les professions aéronautiques, les collectivités locales intéressées et des associations de riverains et de protection de l'environnement

Mesurer le bruit lié aux trajectoires

Ce système de stations permet d'identifier le non respect éventuel d'une procédure en vol.

Maîtriser l'urbanisation

Afin de ne pas exposer immédiatement ou à terme de nouvelles populations aux nuisances et préserver l'activité aéronautique.

Limitier les nuisances

Accès à la zone aéroportuaire

Proposition d'un transport en site propre reliant les lignes A et B de tramway

D'autres mesures sont contenues dans une Charte du développement durable 2010-2013

[Le Comité de ligne Bordeaux-Arcachon](#)

Des lieux d'écoute, d'échange et d'information :

La Région Aquitaine s'est engagée dans un processus de concertation avec pour objectif constant :

- d'une part, de définir au plus près des besoins des voyageurs le contenu du service,
- et, d'autre part, de favoriser la complémentarité des politiques de transport développées sur le territoire régional.

Dans un souci de répondre aux attentes des voyageurs empruntant le réseau Ter Aquitaine et d'améliorer la qualité du service offert par la SNCF, elle organise régulièrement des réunions de concertation thématique (schéma directeur d'accessibilité, cadencement,...) et sur une ligne du réseau Ter.

Les comités de lignes sont présidés par la Région Aquitaine et constitués notamment d'association d'usagers du Ter, d'élus locaux, de représentants d'instances décisionnelles ou associatives, de représentant de syndicats de cheminots, de proviseurs de lycées, de la SNCF, de RFF et d'autres acteurs du transport public en Aquitaine.

Ce sont véritablement des lieux d'information, d'échanges et de propositions qui permettent à la Région de mieux prendre en compte les besoins des voyageurs et donc d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande.

CONCLUSION

Des lieux institutionnels de l'aire métropolitaine et de la CUB en particulier progressent sensiblement dans le développement de la concertation avec les habitants et leurs associations de quartier en particulier. En revanche une stabilisation voire une régression de l'écoute et de la coopération entre la ville de Pessac et ses syndicats et comités de quartier notamment dans le domaine sensible de l'urbanisme et du cadre de vie conduisent à un retard préjudiciable à l'intérêt général des habitants entraînant la détérioration des relations sociales et du bien vivre pour tous dans notre commune.

Il convient donc d'être vigilant pour que Pessac reste un « laboratoire » où les syndicats et comités de quartier conservent un rôle majeur à jouer dans la démocratie participative en coopération constructive avec la commune.

Vote : le rapport moral est voté à l'unanimité des participants

Compte-rendu d'activités du bureau

par Yves Schmidt

1. Réunions du conseil d'administration

Depuis la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 21 avril 2012, le conseil d'administration de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac s'est réuni à quatre reprises :

- 19 juin 2012 ;
- 25 septembre 2012 ;
- 11 décembre 2012 ;
- 20 février 2013.

Chacune de ces réunions a fait l'objet de comptes-rendus consultables sur le site Internet de la Fédération. Ces comptes-rendus ont été diffusés aux présidents de syndicats ou comités de quartiers et figurent dans le dossier remis à chaque président de syndicat ou comité de quartier en début de la présente assemblée générale.

Les principaux sujets qui ont été abordés lors de ces réunions sont :

- les transports en commun bus et tramway (extension du réseau de transports en commun en site propre) ;

- Musique dans les quartiers ;
- le Carnaval ;
- la concertation ;
- PLU (révision, projet métropolitain, SCOT) ;
- le projet SAVE ;
- le dispositif d'aide aux quartiers ;
- les maisons de quartier ;
- le ramassage des déchets ménagers ;
- le patrimoine (Journées du patrimoine, villa Clément V, projet Viographie de Pessac) ;
- le nouveau centre de recyclage ;
- la rocade (protections phoniques et mise à 3 voies) ;
- le devenir de la Maison des Associations ;
- les antennes de téléphonie mobile (charte) ;
- le site Internet.

2. Participation du bureau aux réunions extérieures à la Fédération

Le bureau a participé à plusieurs réunions de la Commission consultative des usagers des services publics de la CUB, en particulier les thématiques *Transports et stationnement* et *Eau et Assainissement*.

Il a également participé aux principales réunions suivantes :

- Conseil de développement de l'agglomération bordelaise ;
- Commissions extra municipales sur l'urbanisme, la voirie et les transports ;
- Commission consultative des usagers des services publics de la CUB ;
- Commission consultative des usagers des services publics de Pessac ;
- Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac ;
- Comité de suivi Charte de téléphonie mobile ;
- Réunions préparatoires à la mise en place du Conseil du Développement Durable ;

- Comité de suivi de la ligne Bordeaux-Arcachon ;
- Préparation des Journées du Patrimoine ;
- Commission consultative de l'Écosite du Bourgaillh ;
- Agenda 21 ;
- Grandes concertations de la CUB comme la thématique EAU ;
- Conseil d'administration de la société de gestion de l'assainissement de la CUB.

3. Participation aux manifestations pessacaises

La Fédération a participé aux Journées des Moulins et du Patrimoine Meunier d'Europe (16 et 17 juin 2012) : à cette occasion, le moulin de Noès a été ouvert au public. Elle a organisé un circuit du vin qui a connu un certain succès.

La Fédération a également été sollicitée pour tenir un stand lors du **Forum des Associations**, début septembre 2012.

Par ailleurs, elle a participé aux Journées européennes du Patrimoine les 15 et 16 septembre en tenant une permanence pendant ces deux jours au cours de laquelle un nombre important de visiteurs a pu découvrir l'histoire de ce site et de ses fondateurs.

Enfin, le Carnaval de Pessac s'est déroulé le 16 mars 2013. L'album photos de la manifestation est consultable sur notre site

4. Dispositif d'aide aux quartiers

La ville a attribué une aide de 3 000 € aux quartiers et à la Fédération qui a proposé une répartition dans les quartiers en fonction de leurs besoins et de leurs réalisations en matière de publications (journaux de quartiers, affiches) ou de travaux réalisés à l'occasion de leurs anniversaires décennaux. La dotation 2012 a été versée aux quartiers qui en ont fait la demande.

5. Musique dans les quartiers

Depuis 2011, la Fédération est chargée de gérer le dossier relatif à l'opération *Musique dans les quartiers* à la place de Pessac En Scènes. La somme allouée par la ville s'élevait à 8100 €, ce qui représente une somme moyenne allouée par quartier de 476 €.

6. Recherche sur les noms de rue de Pessac

En relation avec l'association des anciens élus de Pessac, la Fédération a poursuivi son travail de recherche sur les noms de rue avec le concours des quartiers.

Vote : le compte-rendu d'activités du bureau est voté à l'unanimité des participants

Bilan financier 2012

par Michel KWIATKOWSKI, trésorier de la Fédération

Libellé des opérations	Recettes	Dépenses	Écart
Musique dans les Quartiers	8 100,00 €	8 006,63 €	
Carnaval de Pessac	5 950,00 €	5 950,00 €	
Aide aux Quartiers	3 000,00 €	2 260,00 €	
Autres Opérations Fédération	2 640,00 €	3 273,15 €	
TOTAL Opérations 2012	19 690,00 €	19 309,56 €	380,44 €
Solde livre de compte au 31/12/2011	11 114,66 €		
Résultat de l'année 2012	380,44 €		
Solde livre de compte au 31/12/2012	11 495,10 €		
Parts sociales au 31/12/2012	2 260,00 €		
Livret A au 31/12/2012	534,10 €		
Total des avoirs Fédération au 31/12/2012	14 289,20 €		

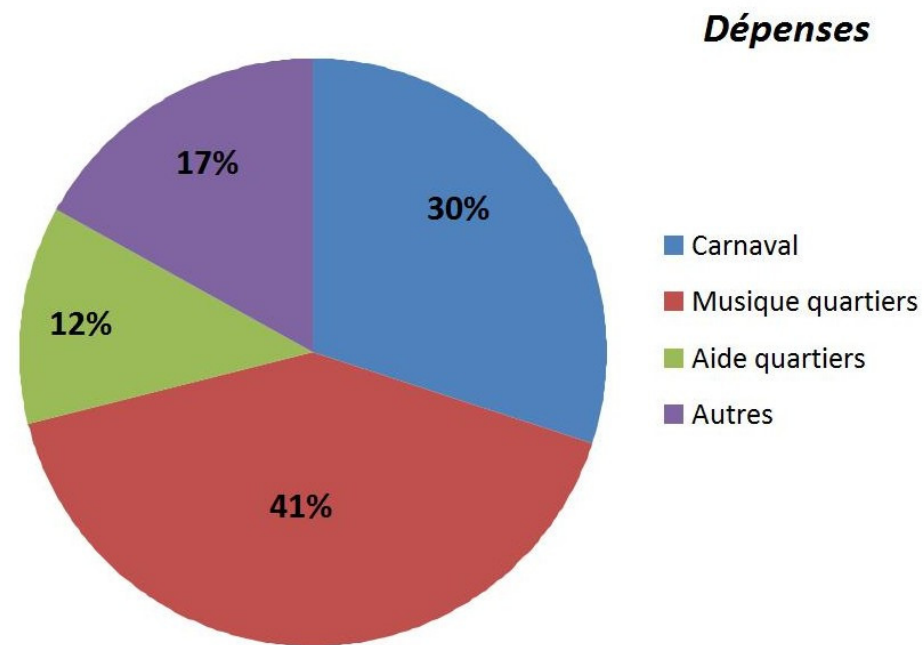
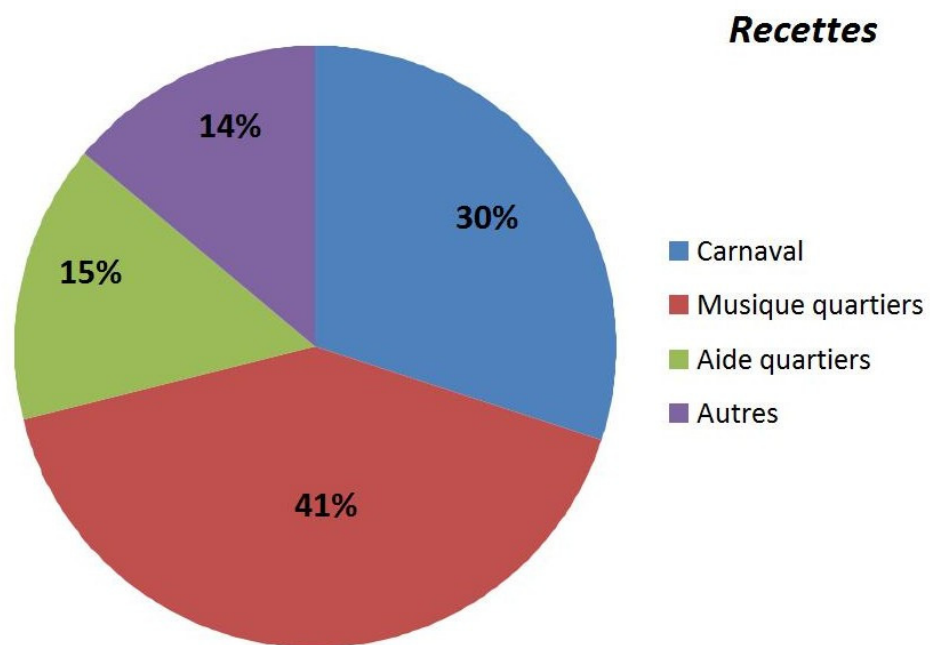
Rapprochement bancaire

Solde Livre de compte au 31/12/2012	11 495,10 €
Chèques non encaissés	195,00 €

Total	11 690,10 €
--------------	-------------

Répartition du budget 2012

Recettes				Dépenses			
Carnaval	Musique dans les quartiers	Aide aux quartiers	Autres	Carnaval	Musique dans les quartiers	Aide aux quartiers	Autres
30%	41%	15%	14%	30%	41%	12%	17%
5 950 €	8 100 €	3 000 €	2 640 €	5 769,78 €	8 006,63 €	2 260 €	3 273,15 €
19 690 €				19 309,15 €			



Adhésions : la cotisation est maintenue à 40 €.

Les comptes ont été approuvés par M. Jean-Paul Lafon et Madame Suzy Iriberry, qui ont fait une observation concernant l'absence de certains justificatifs.

Vote : le bilan financier est voté à l'unanimité des participants.

Rapport d'activités du webmaster du site Internet

par Yves Schmidt

Adresse du site : <http://www.federation-quartiers-pessac.com>

Compte tenu des impératifs liés à l'horaire et pour laisser plus de temps au débat, ce point n'a pas été présenté. Le texte qui suit figurait toutefois dans le dossier remis aux quartiers en début de réunion.

1. Quelques chiffres

Nombre de pages consultées en un an : 375 870 (286 501 en 2011) consultées au cours de 202 904 sessions (167 520 en 2011), soit une moyenne mensuelle de 31 322 pages en 16 908 sessions.

2. Réalisations 2012

2.1. Pages gérées par les quartiers

Certains quartiers ont transmis leurs journaux qui ont été rapidement mis à disposition des internautes :

Feuille d'informations : Pessac-Bourg

Voisins & Voisines : Brivazac-Candau

Les Échos de nos quartiers : Le Monteil

Magonty Info et Brèves de Magonty : Magonty (journal informatique)

L'Orée : Cap de Bos

Au Coin de ma rue : France et environnants

Toctoucau Info : Toctoucau

Les Échos de Chiquet-Fontaudin : Chiquet-Fontaudin

L'Info de votre Quartier : Les Échoppes-Le Vallon

Coquille Infos : La Paillère-Compostelle

Le webmaster de la Fédération assure la mise à jour des pages des quartiers qui le souhaitent. Certains quartiers (CCLAPS, Noès, Le Monteil, Toctoucau, Magonty) réalisent eux-mêmes leurs mises à jour : il est rappelé qu'ils doivent signaler au webmaster les pages modifiées ou ajoutées pour permettre la mise à jour de la page **Modifications et mises à jour** sur le site ainsi que leur sauvegarde.

2.2. Les manifestations

Le calendrier des assemblées générales des syndicats et comités de quartiers est consultable sur le site. À ce propos, il est rappelé qu'il est indispensable de signaler au plus tôt les date et heure des assemblées générales : à l'avenir, c'est le tableau régulièrement mis à jour qui fera foi pour éviter les litiges qui surviennent lorsque deux (ou plus !) quartiers organisent leur assemblée générale à la même heure car il est impossible aux élus de participer aux débats qui suivent ces manifestations.

La rubrique **Vide-greniers** est régulièrement mise à jour dans le but d'éviter des doublons dans le calendrier.

On peut consulter sur le site le programme du **cinéma Jean-Eustache**, ainsi que les annonces du **Café économique**.

2.3. La revue de presse

Elle est réalisée depuis 2003 à partir des articles de Sud-Ouest relatifs à Pessac. Depuis 2012, les lecteurs peuvent consulter les articles de presse grâce à un lien avec le site du journal. Avant cette date, les articles ne sont pas directement accessibles : pour en avoir une copie, il suffit d'en faire la demande à Yves Schmidt.

2.4. Espace adhérents

Il est réservé aux membres du conseil d'administration de la Fédération et n'est accessible que si on connaît le mot de passe. On y trouve les rubriques suivantes :

- les comptes-rendus des conseils d'administration depuis 2002 ;
- les comptes-rendus des assemblées générales depuis 2001 ;
- la liste des adhérents (présidents de syndicats de quartiers avec leur numéro de téléphone et leur courriel) ;
- **Fédé Flash Info** : diffusion d'informations en fonction de l'actualité (9 numéros depuis la dernière assemblée générale) ;
- le texte intégral des documents émis par la Fédération (chrono).

Élection du bureau

L'élection concerne les membres du bureau permanent pour l'exercice 2013-2014. Chaque quartier dispose de 5 voix maximum ; le vote est individuel, un même mandataire ne disposant que d'une seule voix. Seuls les mandataires présents au moment du scrutin peuvent y participer.

Répartition des votants par quartier

Quartier	Nombre de représentants
Pessac-Bourg	3
Brivazac-Candau	5
Cap de Bos	1
Casino	2
CCLAPS	4
Chiquet-Fontaudin	1
La Paillère-Compostelle	1
Les Échoppes-Le Vallon	1
France et environnants	1
Magonty	4
3M-Bourgailh	5
Le Monteil	5
Noès	5
Saige-Formanoir	0
Sardine	3
Toctoucau	1

Nombre de voix	42
-----------------------	----

Les résultats

Président : Dominique LESTYNEK	42
Vice-Président : Daniel MARIE-ANNE	37
Vice-Président : Jacques DA ROLD	42
Trésorier : Michel KWIATKOWSKI	42
Trésorière adjointe : Ghislaine AGUILAR	42
Secrétaire général : Yves SCHMIDT	42
Secrétaire adjoint : Jean-Claude LIMOUSIN	42
Archiviste : Jean-Baptiste CASENAVE	42